



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DISTRIBUTION IMMÉDIATE

NEI annonce des résultats positifs à ses assemblées d'actionnaires

TORONTO, le 9 mars 2021 – Placements NEI (« NEI ») a annoncé aujourd'hui que les approbations nécessaires à neuf fusions de ses fonds et à d'autres changements avaient été obtenues des actionnaires. L'ensemble de ces opérations simplifiera et améliorera la gamme de fonds d'investissement responsable de NEI, confirmant son engagement envers l'innovation dans les domaines environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») qui s'inscrit dans un historique de plus de 30 ans d'amélioration continue.

« Les changements apportés à la gamme des fonds NEI soulignent la priorité donnée depuis longtemps par la société à l'investissement responsable et permettent aux Canadiens de composer plus facilement leurs portefeuilles avec confiance », a déclaré Frederick M. Pinto, responsable de la gestion d'actif de Placements NEI. « Grâce à ces fusions, notre sélection vedette de Portefeuilles NEI ER Sélect devient la solution de référence pour les investisseurs recherchant un choix d'investissement responsable tout-en-un. »

« Nous sommes ravis d'enrichir l'univers des occasions d'investissement responsable pour tous les Canadiens », a déclaré John Bai, responsable en chef des placements de Placements NEI. « Au moment où l'activité mondiale se redresse, les investisseurs peuvent ainsi disposer de mandats à orientation ESG en obligations à rendement élevé et en actions de valeur du monde entier qui contribueront à améliorer leurs portefeuilles d'investissement responsable, puisque ces deux catégories d'actifs ont démontré leur appréciation durant les phases de reprise économique. »

Fusions de fonds

Dans le tableau ci-dessous, la mention « ER » dans le nom du fonds maintenu signifie « Exclusions responsables ». Pour tous ces fonds « ER », NEI exclut automatiquement les sociétés exerçant certains types d'activités liées au tabac, à l'armement, à l'énergie nucléaire, aux paris et à la pornographie.

Les frais de gestion et d'administration des fonds maintenus seront identiques ou inférieurs à ceux des fonds clos. Les fusions n'apporteront aucun changement de sous-conseiller, de niveau de risque aux fins du prospectus, de politique de distribution ou de disponibilité des séries.

Les fonds clos ont été fermés aux souscriptions nouvelles et subséquentes le 9 mars 2021 à 16 h, HE.

Les fonds clos du tableau 1 ci-dessous doivent fusionner dans les fonds maintenus correspondants le 16 avril 2021.

Tableau 1

Fonds clos	Fonds maintenus
Fonds d'actions américaines NEI	Fonds d'actions américaines ER NEI
Fonds d'actions internationales NEI	Fonds d'actions internationales ER NEI

Les fonds clos du tableau 2 ci-dessous doivent fusionner dans les fonds maintenus correspondants le 23 avril 2021.

Tableau 2

Fonds clos	Fonds maintenus
Portefeuille NEI Sélect revenu	Portefeuille NEI ER Sélect revenu
Portefeuille NEI Sélect revenu et croissance	Portefeuille NEI ER Sélect revenu et croissance
Portefeuille NEI Sélect équilibré	Portefeuille NEI ER Sélect équilibré
Portefeuille NEI Sélect croissance et revenu	Portefeuille NEI ER Sélect croissance et revenu
Portefeuille NEI Sélect croissance	Portefeuille NEI ER Sélect croissance
Portefeuille NEI Sélect croissance maximale	Portefeuille NEI ER Sélect croissance maximale
Portefeuille NEI rendement tactique	Portefeuille NEI rendement équilibré

Améliorations ESG

Le 16 avril 2021, les objectifs fondamentaux d'investissement du Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé NEI et du Fonds de valeur mondial NEI changeront comme indiqué ci-dessous en italique. L'objectif de ces changements consiste à améliorer les caractéristiques ESG des Fonds. Vous pouvez consulter dans l'annexe ci-après le texte intégral décrivant l'approche d'investissement responsable de NEI qui figure au prospectus.

Fonds d'obligations mondiales à rendement élevé NEI

Objectifs de placement actuels	Nouveaux objectifs de placement
<p>Le Fonds vise à procurer un revenu courant élevé tout en préservant le capital. Il investit principalement dans un portefeuille diversifié d'obligations et d'autres titres obligataires de sociétés mondiales qui présentent un rendement élevé et un risque élevé et il peut également investir dans d'autres placements à revenu fixe assortis de caractéristiques semblables. La plupart des placements sont cotés « BBB- » et moins par Standard and Poor's ou Fitch, et « Baa3 » ou moins, par Moody's ou ont obtenu une cote équivalente d'un autre service reconnu d'évaluation des obligations. Le Fonds peut aussi investir dans des placements non cotés, dans des placements faisant l'objet d'une défaillance au moment de l'achat, ainsi que dans des placements libellés en devises de pays dont les marchés sont en émergence.</p> <p>Le Fonds devrait investir au moins 80 % de son actif net dans des obligations de sociétés productives de revenu et à rendement élevé, sauf lorsqu'il prend temporairement des positions défensives.</p> <p>Avant d'apporter un changement fondamental aux objectifs de placement, il est nécessaire d'obtenir l'approbation des porteurs de parts (par une majorité de leurs voix exprimées à une assemblée de ceux-ci).</p>	<p><i>Le Fonds vise à procurer un revenu courant élevé tout en préservant le capital. Il investit principalement dans un portefeuille diversifié d'obligations et d'autres titres obligataires de sociétés mondiales qui présentent un rendement élevé et un risque élevé et il peut également investir dans d'autres placements à revenu fixe assortis de caractéristiques semblables. La plupart des placements sont cotés « BBB- » et moins par Standard and Poor's ou Fitch, et « Baa3 » ou moins, par Moody's ou ont obtenu une cote équivalente d'un autre service reconnu d'évaluation des obligations. Le Fonds peut aussi investir dans des placements non cotés, dans des placements faisant l'objet d'une défaillance au moment de l'achat, ainsi que dans des placements libellés en devises de pays dont les marchés sont en émergence.</i></p> <p><i>Le Fonds devrait investir au moins 80 % de son actif net dans des obligations de sociétés productives de revenu et à rendement élevé, sauf lorsqu'il prend temporairement des positions défensives.</i></p> <p><i>Le Fonds met en œuvre une démarche d'investissement responsable, décrite à la page 37 du présent prospectus.</i></p> <p>Avant d'apporter un changement fondamental aux objectifs de placement, il est nécessaire d'obtenir l'approbation des porteurs de parts (par une majorité des voix exprimées à une assemblée de ceux-ci).</p>

Fonds de valeur mondial NEI

Objectifs de placement actuels	Nouveaux objectifs de placement
<p>Le Fonds a comme objectif de placement d'obtenir une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres et des titres apparentés à des titres de capitaux propres de sociétés du monde entier.</p> <p>Avant d'apporter un changement fondamental aux objectifs de placement, il est nécessaire d'obtenir l'approbation des porteurs de parts (par une majorité des voix exprimées à une assemblée de ceux-ci).</p>	<p>Le Fonds a comme objectif de placement d'obtenir une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres et des titres apparentés à des titres de capitaux propres de sociétés du monde entier.</p> <p><i>Le Fonds met en œuvre une démarche d'investissement responsable, décrite à la page 37 du présent prospectus.</i></p> <p>Avant d'apporter un changement fondamental aux objectifs de placement, il est nécessaire d'obtenir l'approbation des porteurs de parts (par une majorité des voix exprimées à une assemblée de ceux-ci).</p>

Diminution des frais

Le 16 avril 2021, les frais de gestion et d'administration de certaines séries du Fonds d'actions internationales ER NEI (fonds maintenu) feront l'objet d'une réduction afin de correspondre à ceux du Fonds d'actions internationales NEI (fonds clos), comme décrit dans le tableau ci-dessous.

Fonds d'actions internationales ER NEI

Séries	Actuellement Frais de gestion	Actuellement Frais d'administration	Ultérieurement Frais de gestion	Ultérieurement Frais d'administration	Réduction de frais totale (pdb)
A	2,00 %	0,45 %	1,95 %	0,40 %	10
F	1,00 %	0,35 %	0,90 %	0,30 %	15
P	1,75 %	0,35 %	1,70 %	0,30 %	10
PF	0,75 %	0,30 %	0,70 %	0,25 %	10

Annexe : Investissement responsable

Les paragraphes suivants proviennent des pages 37 et 38 du [prospectus NEI \(pdf\)](#) :

Le gestionnaire définit l'« investissement responsable » comme étant une démarche d'investissement qui intègre l'analyse du rendement de l'entreprise au moyen de critères ESG dans le processus de prise de décisions en matière de placement et qui cherche à générer une valeur durable pour les investisseurs, les actionnaires, les autres parties prenantes de l'entreprise et la société dans son ensemble. Le gestionnaire met en œuvre cette démarche dans le cadre d'un programme d'investissement responsable comportant les activités suivantes :

Contrôle d'exclusion : Pour certains Fonds, les sociétés qui tirent une partie importante de leurs revenus (définis par le gestionnaire) de secteurs précis désignés par le gestionnaire sont automatiquement exclues de ces Fonds.

Évaluation des critères ESG : Le gestionnaire effectue des évaluations exclusives des critères ESG des sociétés afin de déterminer les avoirs autorisés aux fins d'inclusion dans certains Fonds et de s'assurer

que ces sociétés prennent des mesures significatives pour gérer les risques ESG auxquels elles sont exposées. Dans le cadre de ces évaluations, le gestionnaire s'efforce de collaborer étroitement avec les sous-conseillers des Fonds afin de promouvoir l'intégration des facteurs ESG dans leurs processus de placement respectifs.

Dialogues d'entreprise : Le gestionnaire a recours aux droits spéciaux associés au statut d'actionnaire pour entamer des dialogues avec les sociétés dont les titres sont détenus dans les Fonds du gestionnaire, aviser ces sociétés des risques ESG, proposer des solutions aux défis ESG auxquels elles sont confrontées et les encourager à améliorer leur rendement ESG. Lorsque le dialogue ne permet pas de faire avancer un problème spécifique auquel une société est confrontée, le gestionnaire pourra demander l'avis d'autres actionnaires en déposant une proposition d'actionnaire à inclure dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction et à la soumettre au vote de l'assemblée générale annuelle (AGA) de la société.

Vote par procuration axé sur les critères ESG : Le gestionnaire prend au sérieux sa responsabilité, en tant qu'investisseur, de voter aux AGA et aux assemblées extraordinaires des sociétés dont les titres sont détenus dans les Fonds du gestionnaire. Le gestionnaire est doté d'employés chargés de superviser le déroulement de son vote par procuration et les décisions sont fondées sur les lignes directrices du gestionnaire voulant que le vote par procuration soit fondé sur les critères ESG.

Politiques et normes publiques : Les politiques et les normes publiques ont une incidence sur les règles selon lesquelles toutes les sociétés doivent exercer leurs activités. Le gestionnaire peut entreprendre des activités dans ce domaine afin de promouvoir un changement à plus grande échelle, au-delà des sociétés individuelles, afin d'éliminer les obstacles à la divulgation et au rendement sur le plan de la durabilité dans le secteur d'activité.

Recherche : Le gestionnaire mène des recherches concernant divers enjeux relatifs à l'investissement responsable afin d'appuyer et d'affiner les évaluations d'entreprises, de même que tout le travail touchant l'engagement des entreprises et leurs politiques. Cette recherche peut être communiquée publiquement pour faciliter la compréhension de l'investissement responsable par les sociétés, les investisseurs et les autres intervenants et pour les inciter à collaborer dans l'avancement de l'investissement responsable.

La démarche décrite ci-dessus est appliquée en tout ou en partie à tous les Fonds de la gamme de produits du gestionnaire et en particulier aux Fonds qui portent la mention « ER », c'est-à-dire « exclusion responsable », et aux Fonds dont le nom comporte l'acronyme « ESG » ou le mot « leaders ».

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez vous reporter à la politique d'investissement responsable de NEI, aux priorités annuelles de NEI sur les mandats de la société, aux lignes directrices sur le vote par procuration de NEI et aux observations sur les politiques de NEI, qui sont toutes accessibles sur le site Web de NEI.

Investissement d'impact et durabilité – Investissement thématique : Conformément à l'engagement du gestionnaire en matière d'investissement responsable, certains Fonds peuvent également adopter des stratégies qui sont axées sur des thèmes de durabilité spécifiques ou qui visent à avoir un impact positif sur l'environnement ou la société, en plus de générer des rendements. Les placements de cette nature pourraient se faire dans un vaste éventail de titres, notamment des CPG et des dépôts à terme, ou consister en des achats de capitaux propres individuels ou des achats de parts d'autres organismes de placement collectif ou fonds en gestion commune.

À propos de Placements NEI

« Placement NEI » et « NEI » s'entendent de Placements NordOuest & Éthiques S.E.C., une société en commandite enregistrée en Ontario. Placements NEI est un gestionnaire d'actifs canadien mobilisé à offrir des solutions de placement ciblées qui bénéficient des conseils des meilleurs gestionnaires de portefeuille indépendants de leur catégorie. La gestion rigoureuse et active de NEI se concentre depuis longtemps sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, instaurant avec les sociétés un programme d'engagements bien défini afin de créer durablement de la valeur. NEI est entièrement détenue par Patrimoine Aviso, une société de services financiers intégrée d'envergure nationale cumulant un actif de plus de 90 milliards \$. Pour de plus amples renseignements, consultez les sites www.placementsNEI.com et www.aviso.ca

Des commissions, commissions de suivi, frais de gestion et dépenses peuvent tous être associés à des investissements dans des fonds communs de placement. Veuillez consulter le prospectus avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur change fréquemment et le rendement antérieur peut ne pas être reproduit.

Relations avec les médias :

Luba Czyrsky
Senior Manager, Social Media & Public Relations
647-522-6783
lczyrsky@aviso.ca